



DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LES HALLES ET MARCHÉS D'AJACCIO

Direction du Commerce et de l'Artisanat
Service des Halles et Marchés

Ma demande concerne :

Référencement pour exercer sur les halles et marchés en tant que journalier (délivrance d'une carte d'accès).

ET/OU :

Candidature pour l'obtention d'un emplacement fixe par titularisation (inscription sur le registre d'attente).

Ce dossier est à retourner, dûment complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande :

Par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur de Député-Maire d'Ajaccio
Avenue Antoine Serafini
20304 AJACCIO cedex - BP 412

Déposé physiquement à l'adresse suivante :

Service des Halles et Marchés
1 Rue des 3 Maries, 20000 AJACCIO

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE INSTRUIT QU'À COMPTER DE LA RECEPTION DE(S) PIECE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

PIECES A FOURNIR AVEC LA PRESENTE DEMANDE :

DANS TOUS LES CAS :

- extrait d'inscription au registre adapté (RCS, RM, MSA, Aff.Mar, etc..) daté de moins de 3 mois ;
- copie de l'attestation d'assurance RC professionnelle pour l'exercice d'une activité commerciale non sédentaire en cours de validité, couvrant le cas échéant le conjoint collaborateur et les salariés ;
- copie de la pièce d'identité du demandeur ;

POUR LES PERSONNES (physique ou morale) ayant le statut de non sédentaire :

- copie de la carte de commerçant/artisan ambulant (articles L123-29 à L123-31, R.123-208-1 à R.123-208-8 et A.123-80-1 et suivants du code de commerce)

POUR LES PERSONNES (physique ou morale) n'ayant pas le statut de non sédentaire :

- justificatif de domicile personnel (ou du siège social) de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, Gaz, eau, assurance habitation).

POUR LES EXPOSANTS DONT L'ACTIVITE EST REALISEE A PARTIR D'UN VEHICULE :

- copie de la carte grise du véhicule ;
- copie de l'attestation d'assurance du véhicule ;
- copie de l'attestation de conformité technique du véhicule en cours de validité ;

POUR LES EXPOSANTS PROPOSANT DE DENREES ANIMALES OU D'ORIGINE ANIMALE :

- copie du récépissé de déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale (article R.233-4 du code rural et de la pêche et règlement (CE) n°852/2004)

POUR LES AUTRES PERSONNES HABILITEES A TENIR L'EMPLACEMENT DE VENTE :

Pour le conjoint collaborateur :

- copie de la pièce d'identité du conjoint ;
- justification de la situation maritale (mariage, pacs)

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

- extrait d'inscription personnel (à son nom) du conjoint (RCS, RM, RSA,...) ;

POUR LES PERSONNES MORALES

- extrait au registre (RCS, RM, RSA,...) avec la mention « conjoint collaborateur » ;

Pour les salariés :

- copie de la pièce d'identité de chaque salarié ;
- copie du contrat de travail de chaque salarié ;
- copie d'une fiche paie de chaque salarié datée de moins de 3 mois ;

POUR LES PERSONNES SANS RESIDENCE FIXE

- Livret spécial de circulation en cours de validité (article 2 – loi n°69-3 du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile fixe).

-Ville d'Ajaccio – Direction du Commerce et de l'artisanat – Service des Halles et Marchés

PAGE 1/7 - Demande d'emplacement fixe par abonnement sur les halles et marchés d'Ajaccio

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

>SI PERSONNE PHYSIQUE :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Nationalité :

Téléphone portable :

e-mail :

QUALITE :

Commerçant revendeur :

Possession de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité :

OUI NON

N° immatriculation RCS :

Producteur agricole (vente exclusive de sa propre production)

N° immatriculation à la MSA :

Artisan

Possession de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité :

OUI NON

N° immatriculation RM :

Patron pêcheur

N° enregistrement Affaires Maritimes:

Auto-entrepreneur

* les auto-entrepreneurs exerçant une activité commerciale ou artisanale sont tenus à une obligation d'inscription au registre adéquat conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n°2014-626 du 18 juin 2014

Possession de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité :

OUI NON

N° Immatriculation RM ou RCS :

>SI PERSONNE MORALE :

Nature : SARL SA SAS EURL

Autre :

RAISON SOCIALE :

.....

.....

N°SIRET :

N°SIREN:

Adresse du siège social :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

e-mail :

REPRESENTANT LEGAL

NOM :

Prénom :

Téléphone portable :

e-mail :

Possession de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité :

OUI NON

> CONDITIONS DE VENTE

Type d'installation de vente :

Étal

Linéaire souhaité pour l'emplacement :
Longueur :

Camion et ou remorque boutique :

Immatriculation :

Longueur :

Largeur :

Hauteur :

Raccordement électrique : OUI NON

Si oui puissance :

Éléments de protection de l'emplacement :

Tente

Matières :

Couleurs :

Parasols

Matières :

Couleurs :

Autres aménagements nécessaires :

alimentation électrique

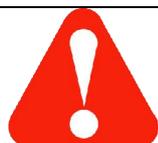
Puissance des éléments raccordés :

> HALLES ET MARCHES ET TYPE D'ABONNEMENT

MARCHÉ CENTRAL – PLACE FOCH (ALIMENTAIRES, FLEURS)

L'abonnement est **annuel, par périodes mensuelles**, dans la limite du terme de l'année civile en cours.

<input type="checkbox"/> période hivernale : <i>du 1^{er} mardi du mois de novembre jusqu'au dernier dimanche du mois de mars. Marché ouvert tous les jours, sauf les lundis.</i>		<input type="checkbox"/> période estivale <i>Le reste de l'année Marché ouvert tous les jours.</i>	
Mois où l'exposant souhaite débiller : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> novembre <input type="checkbox"/> décembre <input type="checkbox"/> janvier <input type="checkbox"/> février <input type="checkbox"/> mars	Jours où l'exposant souhaite débiller durant les mois de la période hivernale. 4 jours au minimum (au minimum, il reste deux jours à cocher) <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi <input checked="" type="checkbox"/> samedi (obligatoire) <input checked="" type="checkbox"/> dimanche (obligatoire)	Mois où l'exposant souhaite débiller : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> avril <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin <input type="checkbox"/> juillet <input type="checkbox"/> août <input type="checkbox"/> septembre <input type="checkbox"/> octobre	Jours où l'exposant souhaite débiller durant les mois hors de la période hivernale. <i>5 jours au minimum (au minimum il reste trois jours à cocher)</i> <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi <input checked="" type="checkbox"/> samedi (obligatoire) <input checked="" type="checkbox"/> dimanche (obligatoire)



L'exposant s'engage à respecter les obligations de présence, à savoir 75% des jours d'ouverture du marché pour lesquels il dispose d'un emplacement fixe par titularisation. Le défaut d'assiduité est sanctionné selon les formes prévues par les règlements général des halles et marchés.

Stationnement du véhicule du commerçant sur les emplacements prévus à cet effet ?

OUI NON

Numéro d'immatriculation du véhicule :

MARCHE DE LA PLACE ABBATUCCI

L'abonnement est **annuel, par périodes mensuelles**, dans la limite du terme de l'année civile en cours.

<input type="checkbox"/> période hivernale : <i>du 1^{er} mardi du mois de novembre jusqu'au dernier dimanche du mois de mars.</i> <i>Marché ouvert tous les jours, sauf les lundis.</i>		<input type="checkbox"/> période estivale <i>Le reste de l'année</i> <i>Marché ouvert tous les jours.</i>	
Mois où l'exposant souhaite déballer : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> novembre <input type="checkbox"/> décembre <input type="checkbox"/> janvier <input type="checkbox"/> février <input type="checkbox"/> mars	Jours où l'exposant souhaite déballer durant les mois de la période hivernale. 4 jours au minimum (au minimum, il reste deux jours à cocher) <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi <input checked="" type="checkbox"/> samedi (obligatoire) <input checked="" type="checkbox"/> dimanche (obligatoire)	Mois où l'exposant souhaite déballer : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> avril <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin <input type="checkbox"/> juillet <input type="checkbox"/> août <input type="checkbox"/> septembre <input type="checkbox"/> octobre	Jours où l'exposant souhaite déballer durant les mois hors de la période hivernale. 5 jours au minimum (au minimum il reste trois jours à cocher) <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi <input checked="" type="checkbox"/> samedi (obligatoire) <input checked="" type="checkbox"/> dimanche (obligatoire)
 L'exposant s'engage à respecter les obligations de présence, à savoir 75% des jours d'ouverture du marché pour lesquels il dispose d'un emplacement fixe par titularisation. Le défaut d'assiduité est sanctionné selon les formes prévues par les règlements général des halles et marchés.			

Stationnement du véhicule du commerçant sur les emplacements prévus à cet effet ?

OUI NON

Numéro d'immatriculation du véhicule :

HALLE AUX POISSONS

L'abonnement est **semestriel, par périodes mensuelles**, dans la limite du terme du semestre en cours.

Mois où l'exposant souhaite déballer : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> octobre <input type="checkbox"/> novembre <input type="checkbox"/> décembre <input type="checkbox"/> janvier <input type="checkbox"/> février <input type="checkbox"/> mars	Mois où l'exposant souhaite déballer : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> avril <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin <input type="checkbox"/> juillet <input type="checkbox"/> août <input type="checkbox"/> septembre
--	---

Stationnement du véhicule du commerçant sur les emplacements prévus à cet effet ?

OUI NON

Numéro d'immatriculation du véhicule :

MARCHE DES PRODUITS MANUFACTURES – RUE JEAN BESSIERE.

L'abonnement est **semestriel, par périodes mensuelles**, dans la limite du terme du semestre en cours.

<input type="checkbox"/> Semestre 1 (période hivernale) : <i>Marché ouvert tous les samedis et dimanches</i> <input type="checkbox"/> samedi <input type="checkbox"/> dimanche	<input type="checkbox"/> Semestre 2 (période estivale) <i>Marché ouvert tous les samedis et dimanches</i> <input type="checkbox"/> samedi <input type="checkbox"/> dimanche
Mois où l'exposant souhaite débiller : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> octobre <input type="checkbox"/> novembre <input type="checkbox"/> décembre <input type="checkbox"/> janvier <input type="checkbox"/> février <input type="checkbox"/> mars	Mois où l'exposant souhaite débiller : Cocher un ou plusieurs mois. <input type="checkbox"/> avril <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin <input type="checkbox"/> juillet <input type="checkbox"/> août <input type="checkbox"/> septembre
 <p>L'exposant s'engage à respecter les obligations de présence, à savoir 75% des jours d'ouverture du marché pour lesquels il dispose d'un emplacement fixe par titularisation. Le défaut d'assiduité est sanctionné selon les formes prévues par les règlements général des halles et marchés.</p>	

Description libre du projet de l'exposant (références antérieures, spécificités du projet, plus-value apportée au marché visé, etc) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR.

Par la signature du présent dossier:

- j'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration ;
- j'atteste du caractère véritable des informations contenues dans le présent dossier ;
- j'atteste avoir pris connaissance du règlement général des halles et marchés de la Ville d'Ajaccio (disponible auprès du Service des Halles et Marchés) ;
- je m'engage à acquitter les redevances pour occupation du domaine public correspondant à l'arrêté d'occupation temporaire du domaine public qui pourrait m'être délivré au regard de la présente demande ;
- je m'engage à répondre aux demandes d'informations complémentaires qui pourraient m'être faites pour l'instruction de la présente demande par les services municipaux;
- je m'engage à respecter les demandes qui pourraient m'être faites par les services municipaux concernant l'occupation du domaine public.

NOM :

PRENOM :

QUALITE :

DATE :

SIGNATURE :

CACHET (éventuel) :